

LE CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE SOUTIENT LA DECLARATION SUR L'IMPÉRATIF 2050 POUR UNE SUPPRESSION PROGRESSIVE DES EMISSIONS DE CO2 DANS L'ENVIRONNEMENT BÂTI

A l'occasion du 25^{ème} Congrès Mondial de l'Union Internationale des Architectes, le Conseil des Architectes d'Europe a co-signé la Déclaration sur l'Impératif 2050 préconisant l'élimination progressive des émissions de CO2 dans l'environnement bâti d'ici le milieu du siècle.

Lors du Congrès de l'UIA qui s'est déroulé en août à Durban (Afrique du Sud), les organisations membres de l'UIA et les conseils d'Architectes d'Europe, d'Asie, des Amériques et d'Afrique, représentant les architectes de 124 pays à travers le monde, ont adopté à l'unanimité une déclaration les engageant à promouvoir la durabilité sociale et environnementale dans le cadre de vie bâti.

La Déclaration sur l'Impératif 2050 rappelle que les zones urbaines sont responsables de plus de 70% de la consommation énergétique mondiale et émission de CO2, la plupart provenant des bâtiments. A travers cette déclaration, la communauté mondiale des architectes reconnaît l'urgence de lutter contre le changement climatique en mettant le secteur mondial de la construction sur le chemin de la suppression progressive des émissions de CO2 d'ici à 2050. La profession d'architecte souligne également son rôle central dans la planification et la conception d'environnements bâtis durables, résiliants, sains et neutres du point de vue des émissions de carbone.

En soutenant cette initiative, le Conseil des Architectes d'Europe, aux côtés de tous les signataires, s'engage à promouvoir les actions suivantes :

- Planifier et concevoir des villes, des aménagements urbains et des nouveaux bâtiments neutres du point de vue des émissions de carbone,

- Rénover et réhabiliter les villes, les aménagements urbains et les bâtiments existants pour être neutres du point de vue des émissions de carbone, tout en respectant les valeurs culturelles et patrimoniales,
- Dans les cas où atteindre la neutralité des émissions de carbone est difficile ou impossible, concevoir des villes, des aménagements urbains, des nouveaux bâtiments et des rénovations qui pourront à l'avenir efficacement produire ou importer toute leur énergie à partir de sources d'énergie renouvelables,
- Participer à des projets de recherche et définir des objectifs pour atteindre l'objectif d'ici 2050,
- Défendre et promouvoir une architecture socialement responsable pour la communauté et fournir un accès équitable à l'information et aux outils pour atteindre ces objectifs.

En vue du prochain Sommet de l'ONU sur le Climat, qui se tiendra à New York à partir du 23 septembre 2014, et de la Conférence de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) prévue à Paris en 2015, cette Déclaration historique est un message fort de la profession d'architecte à la communauté internationale pour s'engager en faveur d'un futur durable et équitable.

[Lire la Déclaration sur le site internet du CAE](#) (en anglais uniquement).

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau Européen : le CAE aspire à parler d'une seule voix au nom des architectes dans le but d'atteindre ses objectifs. Ses 43 Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, les pays en voie d'adhésion, la Suisse et la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 545.000 architectes venant de 31 pays d'Europe.



Copyright © ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE, All rights reserved.

[unsubscribe from this list](#)

© ACE ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE



29 rue Paul Emile Janson | B-1050 Brussels Belgium

T: +32 2 543 11 40 - F: +32 2 543 11 41 - E-mail: info@ace-cae.eu

www.ace-cae.eu
